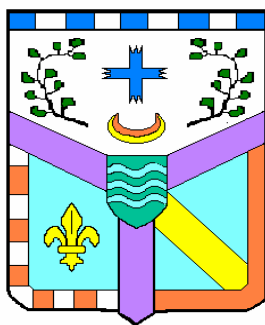
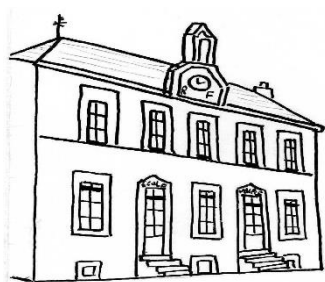


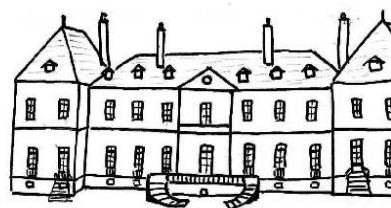
LE PERCIQUOIS



PÉRIODIQUE MUNICIPAL D'INFORMATIONS

- Le mot du Maire
- Compte rendu des réunions du conseil municipal
- La Vie communale
- Associations
- Moments de détente
- Etat civil - Infos pratiques

N° 39 – JUILLET 2021



LE MOT DU MAIRE

L'année 2021 est bien entamée et la vie quotidienne reste impactée par la pandémie. Néanmoins, les assouplissements annoncés par le gouvernement nous conduisent à penser que nous pourrions profiter de la période estivale avec un maximum de liberté. Ainsi est-il raisonnable pour la commune et les associations d'envisager un déroulement quasi normal des animations.

Les associations ont repris leurs activités dès juillet : randonnée pédestre et apéro-concert. Nous avons préféré annuler le repas républicain du 14 juillet, car rassemblant les participants en intérieur.

En septembre devrait avoir lieu le concert de l'église. Mais prudence avec la liberté retrouvée, en partie seulement, et les gestes barrières restent d'actualité.

Comme tous les ans, nos chemins ruraux se sont refait une santé, grâce à nos agriculteurs. Merci à Baptiste BOUCHERON, Thierry GUILLOT, Thomas GNAGI, Claude PIROELLE, Laurent VALLET, Davy et Sébastien MOREAU accompagnés par Elise et Emmy, sans oublier Daniel et Jean-Pierre. Encore merci à tous pour leur dévouement.

Le premier trimestre 2021 a été marqué par l'annonce d'une fermeture de classe au sein de notre RPI. Pour cause de la non prise en compte des enfants de TPS (toute petite section de maternelle) et qui sont au nombre de 13 pour la prochaine rentrée scolaire. Ce qui entraîne une diminution d'effectif !

Il faut se souvenir que la rentrée 2013 avait vu l'ouverture d'une classe supplémentaire suite à la proposition de l'éducation nationale du protocole TPS.

Malheureusement les règles du jeu peuvent changer d'un gouvernement à un autre. En effet, depuis cette année, du fait de l'obligation de la scolarisation des enfants à partir de 3 ans, les TPS ne comptent plus dans les effectifs. Peu importe les investissements effectués, ils sont à la charge des communes.

Le jour de la rentrée prochaine, l'inspecteur académique viendra compter nos enfants (qui ne sont pas des moutons) pour confirmer ou non la décision de fermer une classe dans l'école de Germigny.

Depuis près de 2 ans, tout va à vau l'eau, rien ne se déroule comme avant. Nous avons le sentiment d'être ballottés sur une embarcation à la dérive dans laquelle s'empilent les crises toutes plus ou moins interdépendantes. Nous pouvons craindre que nos enfants pâtissent de cette crise sanitaire. Combien de familles n'ont pu assurer l'école à la maison. Et bien maintenant nous allons surcharger nos classes au lieu de les alléger pour une meilleure instruction.

A quelque chose malheur est bon. Y a-t-il un lien entre cette crise et l'immobilier dans notre commune ? En un an et demi toutes les habitations disponibles ont été vendues et deux pavillons sont en cours de construction. Serait-ce un signe de reprise démographique pour notre commune et pour nos écoles.

Comme l'an passé, le conseil municipal a décidé cette année de ne pas augmenter les impôts locaux. En ces temps de crise, il nous a semblé essentiel de ne pas ajouter de pression à nos concitoyens.

Dans ce numéro, vous découvrirez les apiacées mises en valeur par notre ami Christian.

Enfin, je voudrais vous dire merci à tous.

- . Merci d'avoir pris toutes vos précautions contre ce fléau sanitaire.
- . Merci de vous être fait vacciner contre ce virus.
- . Merci de vous faire vacciner. Il faut continuer à lutter.

Il y a eu un avant, il y aura un après. Et enfin nous pourrions nous retrouver.

Prenez bien soin de vous.

Daniel BOUCHERON

COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 22 janvier 2021

AUTORISATIONS DE DEMANDER DES SUBVENTIONS

1/ ARCHIVES

Certaines archives communales nécessitant un travail de reliure.

Décide que ces travaux seront inscrits au Budget Primitif 2021,

Sollicite toutes subventions possibles pour ces travaux.

2/ VOIRIE (commission travaux)

Travaux de voirie de la ruelle Berton et de la rue des deux Ponts

Décide que ces travaux seront inscrits au Budget Primitif 2021.

Sollicite toutes subventions possibles pour ces travaux.

3/ EGLISE (commission travaux)

Les contreforts de l'église demandent une intervention urgente. Quant aux glacis se trouvant au sommet, ceux-ci se désagrègent et entraînent une détérioration des contreforts.

Décide que ces travaux seront inscrits au Budget Primitif 2021.

Sollicite toutes subventions possibles pour ces travaux.

DEFENSE DES URGENCES ET DES SECOURS REFUSANT LA SUPPRESSION DU « 15 » DU SAMU DE L'YONNE ET PLAIDANT POUR LA CREATION D'UN CENTRE DEPARTEMENTAL UNIQUE DE RECEPTION ET DE REGULATION DES APPELS D'URGENCE ET DE SECOURS

Le conseil municipal soutien la motion.

PARTICIPATION DES COMMUNES EXTERIEURES AUX FRAIS DE SCOLARITE

Fixe le montant de la participation des communes extérieures au RPI aux frais de fonctionnement de l'école publique de Percey à 350 €, par élève pour les années scolaires 2020/2021.

PROJET PARC PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL

Il avait été évoqué la possibilité d'implanter une centrale solaire photovoltaïque sur une partie des terrains communaux au lieu-dit « Les Communaux ».

La commune a reçu la proposition de la société RENESOLA POWER.

RENESOLA POWER FRANCE demande l'autorisation de lancer ces études et s'engage à tenir Monsieur le Maire régulièrement informé des résultats.

Le conseil municipal accepte.

Le 26 Février 2021

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2020 DU BP

Résultat de l'exercice :	en fonctionnement :	115 082.99 €
	en investissement :	- 12 289.70 €

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Détail des subventions versées aux associations	1 145 €
OCCE RPI – (1€/hab +7€/enfants scol)	350 €
Germi'Kids – Parents d'élève	300 e
AFM Téléthon	30 €
Croix Rouge	30 €
Restos du cœur	30 €
Association Paralysés de France	30 €
France Alzheimer 89	30 €
Sidaction	30 €
Ligue contre le cancer	30 €
Société de chasse de Percey	30 €
Comité des fêtes/club de l'Espérance	100 €
Association sauvegarde Eglise de Percey	100 €
Fondation du Patrimoine	55 €

FRAIS DE SCOLARITE 2019/2020 DES ECOLES DE GERMIGNY

TRANSPORT SCOLAIRE MERIDIEN

Les coûts de transport s'élèvent pour notre commune, proratisés au nombre d'enfants, à 5 626,42 €.

CANTINE

Les coûts de cantine s'élèvent pour notre commune, proratisés au nombre d'enfants, à 5 679,99 €.

PISCINE

Les frais d'entrées de la piscine s'élèvent pour notre commune, proratisés au nombre d'enfants, à 711,13€.

TRANSFERT DE LA COMPETENCE LIEE AU PLAN LOCAL D'URBANISME, AUX DOCUMENTS D'URBANISME EN TENANT LIEU ET CARTE COMMUNALE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SEREIN ET ARMANCE

Le Conseil Municipal : S'oppose au transfert de la compétence liée au plan local d'urbanisme à la Communauté de communes Serein et Armance.

CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR DIVERS TRAVAUX DE VOIRIE

L'entreprise retenue :

Ruelle Berton :

- MANSANTI TP 10 423,60 € HT

Rue des deux Ponts :

- MANSANTI TP 3 876,60 € HT

CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX A L'EGLISE

Le Conseil Municipal choisi l'entreprise MORESK pour les travaux sur les contreforts et glacis de l'église St Loup pour un montant de 33 214,86 € HT.

INFORMATIONS DIVERSES

- Eclairage Public : l'ensemble des pièces électroniques sera remplacé le 2 mars prochain. Pour information, la facture 2021, établie sur seulement 4 mois en consommation avec la LED, est passée de 1 507 € en 2020 à 820 €.
- Travaux de peinture : l'entreprise AUDIGÉ est choisie pour la peinture des portes de l'église pour un montant de 1 491,00€ HT
- Ouvrages d'art : la commune doit faire diagnostiquer 3 ponts. Percey est éligible à un contrôle gratuit.

Le 12 Avril 2021

RESTAURATION DES ARCHIVES COMMUNALES

Il a été décidé de faire procéder à la restauration des registres des délibérations prioritaires suivants 1790/1808 et 1809/1830 par la société L'Atelier du Patrimoine, pour un montant de 2761.87 €.

ACHAT D'UNE TONDEUSE

Le Conseil Municipal décide l'achat auprès du Garage Lemonnier pour un montant de 384 € HT.

VOTE DES TAXES DIRECTES

Le Conseil Municipal vote les taux des taxes directes locales 2021 sans augmentation, soit :

	2020	2021
Taxe d'Habitation	16,52	/
Foncier Bâti	12,79	34,63 (*)
Foncier non Bâti	49,31	49,31
CFE	17,94	17,94

(*) Suite à la suppression de la Taxe d'Habitation et pour compenser cette perte de recettes, il est ajouté à la taxe communale du foncier bâti, la part départementale, qui était de 21,84.

VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2021

Le Conseil Municipal **VOTE le budget principal PRIMITIF 2021** lequel s'équilibre en dépenses et en recettes à **256 963,29 €** pour la Section de Fonctionnement, et à **101 689,70 €** pour la Section d'Investissement.

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : ORANGE

Le tarif de la Redevance d'Occupation du Domaine Public par ORANGE est de 207.02 €

VENTE DES PEUPLIERS

Le Conseil Municipal a décidé de vendre les peupliers situés sur les parcelles des « communaux » et du « terrain de jeux ». Divers négociants ont été contactés.

Après examen des différentes offres, le conseil municipal :

ACCEPTE l'offre de l'entreprise TRESCARTES d'un montant de 1 700 € pour l'achat des peupliers avec exploitation des branches jusqu'à un diamètre de 7 cm avec broyage des rémanents.

INFORMATIONS DIVERSES

- Le conseil décide, à compter de l'année scolaire 2020/2021, d'offrir un dictionnaire et un atlas aux élèves de Percey qui passeront au collège.
- Devis arasement accotement chemins communaux, le conseil retient l'entreprise MOUTURAT JAD pour un montant de 4391.67 € H.T.

Le 11 juin 2021

RENFORCEMENT DES CHEMINS

La commission des chemins a proposé le renforcement des entrées des chemins de la Croix (RD424), d'En-Haut (RD161) et de Corba (RD905).

Le Conseil Municipal décide, que les travaux seront réalisés par l'entreprise MOUTURAT JAD pour 3 753 € H.T.

POSE DE COLLECTEURS DANS L'ALLEE DU NOUVEAU CIMETIERE

Les dernières pluies violentes ont malheureusement creusé une rigole assez profonde dans le passage de l'entrée du nouveau cimetière, ce qui nécessite la pose de deux collecteurs afin de récupérer les eaux de ruissellement.

Le conseil Municipal décide d'engager les dépenses avec l'entreprise GCTP, d'un montant de 2 729,30 € HT.

FRAIS DE SCOLARITE ATSEM 2020/2021 ACOMPTES - ECOLES MATERNELLES LA CHAUSSEE / BUTTEAUX

L'acompte des frais relatifs aux coûts des ATSEM, pour l'école de La Chaussée et des maternelles pour l'école de Butteaux s'élèvent, au prorata du nombre d'enfants, à 6 297.63 €.

INFORMATIONS DIVERSES

- Rapport du Département sur la fréquentation de la RD905 à Percey : ce document établi sur une semaine en février 2021, montre que la RD905 est très fréquentée, environ 1000 véhicules en chaque sens par jour. De plus, la vitesse moyenne est élevée environ 72 km/h dans le sens Germigny/Flogny, et 64 km/h dans l'autre sens. Il est rappelé que la limitation est fixée à 50 km/h dans l'agglomération de Percey. Une réflexion est en cours.
- Le SMBVA (Syndicat Mixte du Bassin de la Vallée de l'Armançon) propose de subventionner la création de haies dans les champs. L'entretien serait pris en charge par le SMBVA les 3 premières années. Une possibilité nous est offerte au lieu-dit « les Communaux », sur un terrain appartenant à la commune de Percey, d'une plantation de haies à la place des peupliers, prochainement exploités.
- Marché d'été : il est proposé aux conseillers de réfléchir à la création d'un marché aux beaux jours pour quelques mois. Les producteurs locaux seront consultés et la fréquence étudiée en fonction. Le marché pourrait se tenir sur le parking de la salle des fêtes ou dans la salle. Ce point sera revu lors d'un prochain conseil.

LA VIE COMMUNALE

LES TRAVAUX : Réalisés au cours de ces six derniers mois



Petit pont
Route de la Sogne



Trottoirs
Rue des 2 ponts
Route de Villiers-Vineux



Ruelle BERTON
Busage et
élargissement de la
chaussée



Avant



Aujourd'hui





Cimetière
Reprise du
muret coté
Chapelle.

Enduit sur le
mur coté parc.



Bacs à
déchets,
plantation
d'une petite
haie



Mise en peinture
des portes de
l'Eglise

Atelier MARCHELLI de PERCEY

Fort de son expérience dans la gestion des automobiles des plus grands collectionneurs du monde, Tony MARCHELLI a fondé l'atelier du même nom en 2018 afin de mener à bien les projets de restauration que ses fidèles clients lui amènent : Ferrari, Lamborghini, Alfa Romeo, Porsche, Mercedes, Maserati, ... Tony MARCHELLI a travaillé sur les plus grandes marques.

Un temps situé dans la commune discrète de Villiers-Vineux, un nouveau projet plus ambitieux de développement de l'atelier commence à Percy en 2020, l'idée étant de créer un pôle d'excellence automobile sur cet axe très emprunté que représente la D905 ; Un carrefour entre Paris et la Suisse.

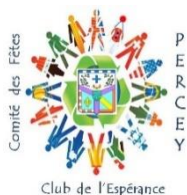
Au programme très prochainement, l'agrandissement du garage avec un pôle carrosserie et un showroom. Les projets sont nombreux et choisis avec soins notamment de courses automobiles historiques, pour lesquelles Tony et son équipe de professionnels proposent désormais une assistance mécanique d'exception.



Ils seront d'ailleurs présents sur les routes de France lors du Tour Auto 2021 Optic 2000.

Tony MARCHELLI
en assistance au tour
de Corse.





LES ASSOCIATIONS

COMITE DES FETES – CLUB DE L'ESPERANCE

Après une année difficile pour tous, où les manifestations prévues ont dû être annulées, le comité essaye de relancer petit à petit le calendrier 2021 selon les conditions et les autorisations préfectorales.

RANDONNEE du 4 JUILLET :

Avec un temps agréable, 37 marcheurs, dont deux enfants de Percy, ont parcouru les 10 ou 15 km.

Café au départ, ravitaillement en cours de route et apéritif à l'arrivée, dans une bonne convivialité et le respect des règles sanitaires en cours, ont été appréciés.



APERO CONCERT LE 16 JUILLET :

Dans le cadre des 'BISTROTS NOMADES' le comité des fêtes de la commune, l'Office de Tourisme, la Communauté de Communes Serein et Armance, ont proposé un apéro-concert avec le groupe OUT OF THE WOOD qui a joué de 19 h à 22 h 30 devant plus de 300 personnes. Les plateaux repas et l'apéro « FOLIE DOUCE » ont été très appréciés de tous.



Je tiens à remercier tous ceux qui ont collaboré à cette belle réussite : bénévoles, mairie, office de tourisme, communauté de communes, comité des fêtes des Croûtes et foyer rural de Butteaux.

Prenez soin de vous,

Pour le comité des fêtes,

Le président,
José MAZERON



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE
L'EGLISE SAINT-LOUP DE PERCEY

Nous venons de passer quelques mois « tristounets » et aucune manifestation n'a eu lieu au profit de notre église.

Si d'ici là ! pas de nouveau confinement, nous projetons de nous retrouver le 5 septembre pour un concert de « jazz manouche ».

Nous avons besoin de sortir, de nous détendre.



La présidente,
Liliane ANDRE

LES OMBELLIFERES OU APIACEES

La Carotte. *Daucus Carota*



De la mode des ombrelles à une séance de spiritisme autour d'un plat de purée chez Poil de Carotte.

Au bord des chemins, montaient de hautes graminées et de grandes fleurs en ombelles.

Pierre LOTI

Les femmes n'utilisent plus d'ombrelles depuis belle lurette, sauf le panais, la carotte, le céleri, le fenouil, le persil et autres Ombellifères, du latin *Umbella*, ombrelle, parasol en français. Toute cette famille déploie une floraison rayonnante en ombelles simples ou composées comme de petits parasols, ouverts jours et nuits, par tous les temps, hauts perchés à l'extrémité d'une tige unique ou ramifiée, parfois creuse chez les grands sujets, aux couleurs délavées rose, jaune, verte, bleue souvent blanche, très reconnaissables dans la végétation sauvage comme le panache d'Henri IV dans la mêlée. On les rencontre dans les régions tempérées, ce sont des plantes herbacées annuelles ou vivaces aux feuilles très découpées.

Beaucoup d'Ombellifères annoncent d'emblée leurs caractères dominants : arômes et saveurs, tels le céleri, fenouil, cumin, anis, persil etc..., qu'elles tiennent des diverses substances qui les composent comme des huiles essentielles, des alcaloïdes et des résines répandues dans les diverses parties de la plante ; autant de précieuses ressources pour en faire des condiments de premiers choix très prisés des maîtres-queux, des cordons bleus, blancs, et rouges, et des becs fins pointilleux. Dans diverses traditions gastronomiques d'ici et d'ailleurs, elles mettent leurs graines parfumées dans le fromage, le pain, la pâtisserie, les liqueurs, la confiserie et moult cuisines nationales et régionales. La pharmacologie est partie prenante dans l'exploitation de ces plantes. Selon leur usage, feuille, tige, fleur, racine, graine sont séchées, broyées, pulvérisées, distillées, macérées, infusées. On en extrait des huiles essentielles, des alcoolats, des teintures-mères, des essences, des infusions.

C'est dire comme cette odorante famille est au parfum pour notre santé et notre mort aussi.



« Qui se soucie de regarder
la fleur de la carotte sauvage
au temps des cerisiers ! »

Ymaguchi Sodô – Poète japonais
1642-1716



« Convient les semer (les carottes) en terre profondément labourée, pour les rendre tant plus longues, que moins trouveront d'empeschement à pénétrer avant la terre, selon leur naturel. Désirent aussi la terre bien engraisée, mais de longue main et de vieux fumier. En la lune vieille du mois d'Avril, sèmera-on les pastenades et les carottes. Mais d'autant que c'est une graine assés difficile à naistre, et née, de profiter, attendu que les pastenades incontinent estres levées se mettent à faire tige, montans en haut : les jardiniers font leur conte d'en semer en divers temps, pour retenir celles de meilleure espérance. Le jour de la Saint-Marc, vingt-cinquesmes d'Avril, est marqué pour bon à cest ensemencement. La difficulté de les faire profiter cause qu'on les sème fort druement, sans espargner la graine en intention d'en arracher le superflu, cas avenant que tout pousse : ou s'en perdant dans terre, au dehors, montant en tige, en demeure à suffisance pour le remplage du lieu. De celles qu'arracherés, les plus grosses seront incontinent plantées en terre bien préparée, où moyennant bonne culture et opportun arrousement, profiteront. Par l'arrivée du mauvais temps, conviendra arracher toutes les pastenades, et après les avoir effeuillées, les reposer en caveau sec parmi du sablon, et là se conserveront tout l'hiver.

Olivier de SERRES

Comme il y a des pruneaux cuits et des pruneaux crus, les carottes sont cuites ou râpées. Ainsi s'écoulent les plaisirs et les jours entre Serein et Armance. Appel à volontaires pour une dégustation de carottes râpées avec l'espèce sauvage qui pousse à foison dans le finage perciquois – riche zone carottifère de la Basse-Bourgogne. Merci la sélection !

« La carotte fourragère convient parfaitement aux herbivores domestiques. Bonne pour le cheval en convalescence, les vaches laitières et les bêtes d'engrais. Médecine vétérinaire au XIXe Siècle. Pour les bipèdes herbivores, d'en manger souvent (des carottes améliorées) nous réconcilie avec l'humanité et nous donne cette belle couleur insulaire entre cannelle et muscade si chère au genre humain blanc et, aussi, les cuisses et les fesses roses aux deux sexes. Le jus de carotte colore notre beurre matinal comme un supplément de vitamines sur nos tartines entre le pain et la marmelade. C'est aussi la potion magique pour remédier aux évacuations inopinées des nourrissons gloutons. Merci le carotène !

Imagine-t-on une julienne de légume ou des carottes Vichy sans carottes ? En l'apprêt d'une onctueuse purée est un arrangement qui la sublime (la carotte améliorée) au-delà de tout. Servie fumante avec une bonne mesure de crème fraîche, c'est l'extase et la table se met à tourner. Merci la cuisinière !

Invitons souvent à notre table la belle potagère en sa robe vermillon. Elle le vaut bien.

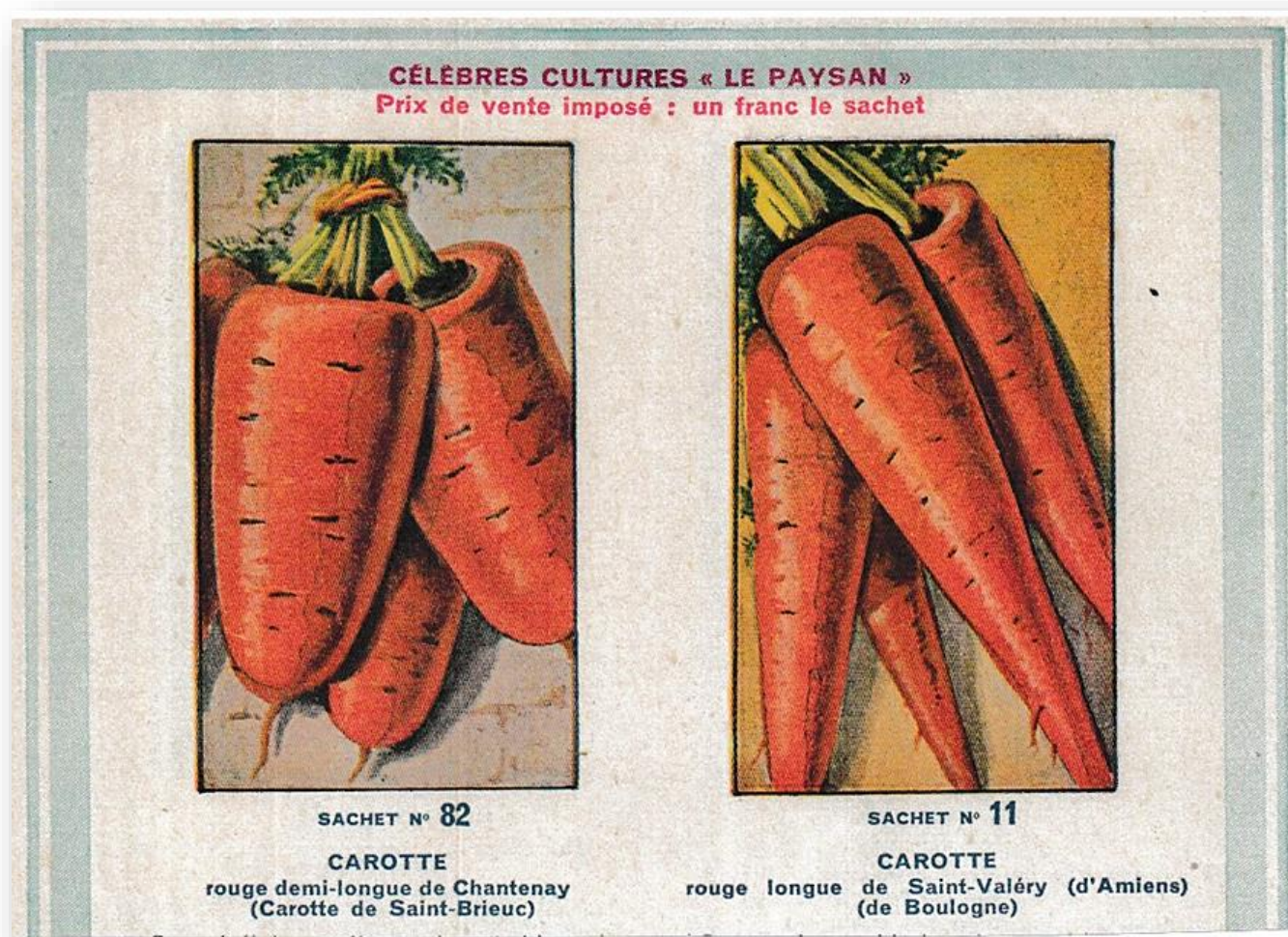
Christian BOIX

Post-scriptum : Ne pas confondre une citrouille avec un carrosse et une girouille est une carotte ainsi qu'une pastenade et une pastenaille, vieilles appellations françaises de la carotte.

Jules RENARD : « Poil de Carotte » avait les cheveux roux comme le pelage du renard.

Que dire de l'enseigne du buraliste qui ne vend pas de carottes ? Et des sondages terrestres impropres à la consommation.

A l'aube de l'anthropocène les Ombellifères s'appellent irrévocablement Apiacées.



CÉLÈBRES CULTURES « LE PAYSAN »
Prix de vente imposé : un franc le sachet



SACHET N° 8

CAROTTE
rouge très courte à châssis (C. Grelot)
(C. Toupie)

Semer sur couche et en place d'août en mars, et sur terreau de mars en mai, éclaircir les pieds en les laissant assez serrés, environ 3 à 4 cent. en tous sens. L'arrachage se fait au fur et à mesure que les racines grossissent, ce qui permet aux autres de se développer facilement. Arrosages fréquents pendant les chaleurs.



SACHET N° 9

CAROTTE
rouge demi-courte de Guérande

Semer de février en août successivement, clair, en place, à la volée ou en lignes espacées de 15 à 20 cent. environ, en terrain sain et substantiel. Après le semis, serrer la terre, et, quand les plants sont bien sortis, les sarcler et les éclaircir s'il y a lieu.



SACHET N° 10

CAROTTE
rouge demi-longue sans cœur Nantaise
(Muscade) (Carotte cylindrique)

Semer en place et en pleine terre de février en août, en terre bien préparée et fumée, éclaircir les plants en laissant entre eux 4 ou 5 cent. de distance. Arrosages fréquents pendant les chaleurs, afin d'obtenir des racines tendres. Arrachage fin octobre. Les racines se conservent en les mettant debout dans une cave ou tout autre endroit abrité en les recouvrant de terre.



SACHET N° 81

CAROTTE
rouge demi-longue hâtive sans cœur
(Touchon) (Amsterdam)

Semer de février en août successivement, clair, en place, à la volée ou en lignes espacées de 15 à 20 cent. environ, en terrain sain et substantiel. Après le semis, serrer la terre et, quand les plants sont bien sortis, les sarcler et les éclaircir s'il y a lieu.

MOMENTS DE DETENTE



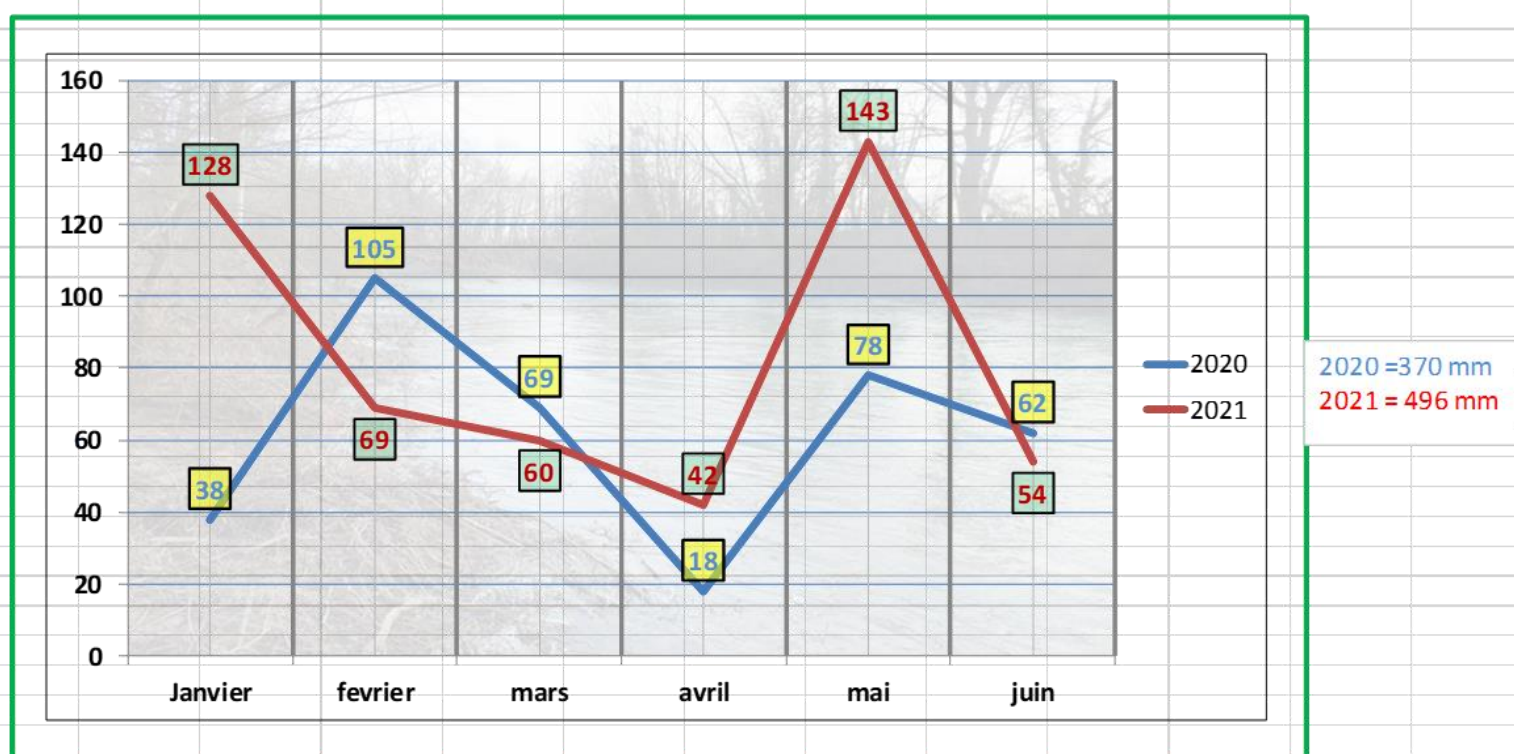
LES HISTORIETTES DE LILIANE

- C'est une maman chameau qui dit à son fils, sois gentil ! sinon tu vas être privé de désert.
- Pourquoi les policiers n'ont-ils pas d'acné ?
 - Car, ils ont la peau lisse !
- Qu'est-ce qu'un petit cheval dans une piscine ?
 - Un poney de bain.
- Pourquoi les canards sont-ils toujours à l'heure ?
 - Parce qu'ils sont dans l'étang.
- Pourquoi les anges sont-ils sourds ?
 - Parce que Jésus-Christ
- Qu'est ce qui n'est pas un steak ?
 - Une pastèque
- Ce jour- là au paradis tous les Saints convoqués pour la grande réunion annuelle s'installent à leur place. Mais, il reste encore une place vide. Enfin, on voit une silhouette se faufiler discrètement, et Dieu, en consultant sa montre l'interpelle :
 - « Alors, Saint Sylvestre ! encore le dernier, une fois de plus ! »

PLUVIOMETRIE A PERCEY 2020/2021

COMPARAISONS DES PRECIPITATIONS 2020/2021 en mm.

Sur les six premiers mois de l'année



ETAT CIVIL

NAISSANCE

Le 30 janvier 2021 : Angéline VILLETARD 18 rue Albert JOLY

Félicitations aux heureux parents

DECES

Le 4 février 2021, Mme Nicole VERRIER

Le 16 juillet 2021, M. Paul ROMERO

Toutes nos condoléances à leurs familles

NOUVEAUX ARRIVANTS

M. Joaquim ALBANO PIRES, 16 route des Milleries

Mme Mylène DELBOS et M. Sébastien DELAGNEAU et leur fils, 8 rue de la Sogne

M. Georges FINA, 1 rue de la Sogne

Mme Charlene PAQUEZ et M. Thomas VAGNER et leur fils, 5 rue de la croix st Jacques

Mme Marjorie GOUSSARD, 11 rue de la fontaine

Mme Emmanuelle NICOLS, 1 petite rue

M. et Mme MASSARI Brandon et Charlaïne et leurs enfants, 20 rue Nationale

Nous leur souhaitons la bienvenue

Secrétariat de mairie ouvert les mardis et vendredis de 17 à 18 h.

Tél : 03 86 43 21 56 Mail : mairie-percey@wanadoo.fr

Site web : www.percey.fr

Un ordinateur connecté pour les personnes qui souhaitent faire des démarches en ligne : CNI, pole-emploi... CV, courriers... est en accès libre aux heures d'ouverture de la mairie. Pour les démarches nécessitant l'assistance du secrétariat, il sera demandé de prendre un RV notamment pour les déclarations de revenus en ligne afin d'assurer la disponibilité du secrétariat et la confidentialité.

Communauté de communes Serein et Armance

(03 86 80 50 50)

SPANC – Portage de repas (03 86 35 94 15 - lundi et jeudi) - Ordures ménagères (03 86 43 46 43)

Nous sommes à l'écoute de toute information, idée ou suggestion que vous pourriez nous faire parvenir, directement à la Mairie ou en contactant un des membres du comité de rédaction.

Comité de rédaction : Daniel BONNETAT, Daniel BOUCHERON, Christian BOIX, Edith ROUGET, Marie VILPOUX.

N'oublions pas que nous devons être respectueux de l'environnement et ne rien jeter dans la nature, et surtout pas ce périodique que, nous l'espérons, vous avez lu avec intérêt.